

L'an deux mille vingt-six, le 05 février à 17 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au 4 route de Moyrazès à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	30/01/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	24

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN

Présents (24) :

BORIES André, CALVET Jean-Marc, CLEMENT Karine, CARRIERE François, CAUSSE Michel, CAYLA Florence, COUDERC Vivian, DELPECH Michel, DOUZIECH Jacques, FABRE Jean-Marc, FONTAINE Hubert, GARRIC Benoit, GOMBERT Dominique, LACOMBE Jean-Marie, LE MEIGNEN Jean-Eudes, MANDROU TAOUBI Françoise, MARTY Guy, MOLIERES Jacques, MONTOYA Jacques, PAGES TOUZE Laurence, POUZOULET LIGUE Didier, REMISE Jean-Paul, ROUQUETTE Dominique, SADOUL Jean-Philippe

Excusés ou absents (19) :

ALIBERT Jean-Louis, CAYRON Francis, CENSI Martine, CESAR Alexis, JOSEPH EDMOND Michèle, KEROSLIAN Jean-Philippe, LOPEZ Sylvie, MARTY François, MASBOU Jean-Pierre, NESPOULOUS Régine, ORCIBAL Jean-Sébastien, RAUNA Alain REYNES Jean-Michel, RIGAL Dominique, TAUSSAT Régine, TAUZIN Marie-Noëlle, TEYSSÉDRE Christian, WENZÉK Laurence.

Délégués absents ayant donné procuration (2) :

M. BOUYSSIÉ Jean-Michel a donné procuration à Mme MANDROU TAOUBI Françoise
M. KEROSLIAN Jean-Philippe a donné procuration à M. DOUZIECH Jacques

Secrétaire de séance : Françoise MANDROU TAOUBI

Sont présentées les décisions prises par le Président et le Bureau en 2025.

Décisions prises par le Président

Sont présentées les décisions prises par le Président en 2025 par délégation de compétence donnée par le comité syndical :

- Pas de décisions du Président en 2025

Décisions prises par le Bureau

Sont présentées les décisions prises par le Bureau par délégation de compétence donnée par le comité syndical :

Bureau du 05 mars 2025

- Demande de subvention Région – Ingénierie 2025

Bureau du 6 octobre 2025

- Demande de subvention LEADER – Ingénierie 2025

- Avis sur le Permis de construire : parc photovoltaïque au sol à Foissac
- Avis sur le Document Cadre définissant les surfaces agricoles et forestières ouvertes à un projet d'installation photovoltaïque
- Avis sur la Modification N°1 du SRADDET
- Avis sur la modification de droit commun n°1 et sur les révisions allégées n°2 et 3 du PLU de Moyrazès
- Avis sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Rodez
- Avis sur des modifications et révisions allégées du PLUI du Naucellois
- Avis sur le permis de construire – Installation agrivoltaïque sur la commune de Rieupeyroux lieu-dit « Les Landes »
- Avis sur la révision n°6 du PLUi de Rodez Agglomération
- Avis sur le PLUI de la CC Aveyron Bas Ségala Vaur
- Avis sur le PLUI de la CC du Pays Rignacois
- Modification n°1 du SRADDET
- Avis sur la modification n°4 du PLUi du Naucellois
- Avis sur la modification n°2 du PLU de Manhac et la Modification n°1 du PLU de Calmont
- Avis Révision Allégée n°1 PLU de Calmont
- Avis Modification de droit commun n° 1 du PLUIH de Decazeville Communauté »
- Avis sur le permis de Construire - Centrale agrivoltaïque sur la commune d'Auriac-Lagast "La Malborie"
- Avis sur le permis de Construire - Centrale agrivoltaïque sur la commune d'Auriac-Lagast Les Gardelles

⇒ **Le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **De prendre acte des décisions prises par le Président et le Bureau en 2025,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le **17.FEV. 2026**

Publié ou notifié le : **.....17..FEV..2026..**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Le secrétaire de séance,
Françoise MANDROU TAOUBI

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Rapport des décisions prises par le Président et le Bureau en 2025**

Date de décision: **05/02/2026**

Date de réception de l'accusé **17/02/2026**

de réception :

Numéro de l'acte : **260205_01DL**

Identifiant unique de l'acte : **012-200050565-20260205-260205_01DL-DE**

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **5 .2**

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblées

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **260205-01 DL Rapport décision Pdt et Bureau 2025.pdf (99_DE-012-200050565-20260217-260205_01DL-DE-1-1_1.pdf)**